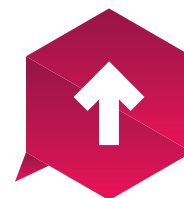


BULLETIN DE SOUSCRIPTION

PERSONNE PHYSIQUE

AU CAPITAL DE LA

SCIC DIGITAL GRENOBLE



JE, SOUSSIGNÉ(E),

NOM :

PRÉNOMS :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

DOMICILE :

PROFESSION :

CATÉGORIE D'APPARTENANCE DANS LA SCIC :

ADRESSE EMAIL :

Connaissance prise du projet de statuts de la société « DIGITAL GRENOBLE » SCIC SAS à capital variable issue de la transformation de l'association DIGITAL GRENOBLE formée par acte sous seing privé le 10 décembre 2014 et déclarée à la Préfecture de l'Isère, dont le siège social est situé 16 boulevard Maréchal Lyautey 38000 GRENOBLE.

Déclare souscrire à part(s) de capital de 100 Euros de nominal chacune de ladite société.

Al'appui de ma souscription, **je verse ce jour en numéraire la somme de Euros**, par chèque, représentant la libération intégrale de toutes les parts souscrites avant signature des statuts de la société. La signature des statuts devra intervenir dans les 3 mois de la présente souscription.

Je reconnais qu'il m'a été remis un exemplaire sur papier libre du présent bulletin de souscription.

Fait à

Le

En deux originaux

Le souscripteur

Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour souscription de parts de capital de €, ce qui porte le total de la soucription à ... € »

RAPPEL DES **CATÉGORIES** EXISTANTES AU SEIN DE LA SCIC

01 /

CATÉGORIE DES PERSONNES PHYSIQUES ENGAGÉES POUR DÉVELOPPER L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE

Toute personne physique qui soutient la finalité et adhère à l'objet de la SCIC

02 /

CATÉGORIE DES COLLECTIVITES

Regroupe les collectivités locales qui souhaitent contribuer à la croissance et au rayonnement de l'écosystème numérique

Utiliser le bulletin "Personne morale"

03 /

CATÉGORIE DES PARTENAIRES

Regroupe des personnes morales qui contribuent à la croissance et au rayonnement de l'écosystème numérique

Exemple : Établissements en charge du développement économique ; Groupements d'entreprises et/ou d'établissements et/ou de personnes physiques (pôles, clusters, réseaux, fédérations, associations, ...); Établissements d'Enseignement Supérieur ou de Recherche

Utiliser le bulletin "Personne morale"

Les bulletins de souscriptions sont à signer en 2 exemplaires originaux.

- Le premier exemplaire est à conserver par l'associé
- Le deuxième est à renvoyer ou à déposer à l'Association DIGITAL GRENOBLE (16 boulevard Maréchal Lyautey 38000 Grenoble), accompagné du chèque de souscription de l'associé. Le chèque sera libellé à l'attention de la SCIC « DIGITAL GRENOBLE »

**LES BULLETINS COMPLÉTÉS ET SIGNÉS,
AINSI QUE LES CHÈQUES, DEVRONT ÊTRE RECEPTIONNÉS
AVANT LE VENDREDI 30 OCTOBRE 2015 À 18H00**